

COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE



# **LA MONTEE DE L'ISLAMISME EN TURQUIE**

**Mythe ou réalité ?**

**Mémoire de géopolitique  
du chef d'escadron Jean-Valéry LETTERMANN  
dans le cadre du séminaire  
« L'islam, réalités et perspectives »**

**Directeur : Monsieur Mustapha BENCHENANE**

**Avril 2004**

## SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : La Turquie, un Etat à part dans le monde musulman

L'absence de complexe lié à l'histoire

L'illusion persistante d'un Etat nation cohérent

Une démocratie laïque et occidentalisée

DEUXIEME PARTIE : Une réappropriation progressive de l'islam plutôt  
qu'une émergence de l'islamisme

La « révolution » de 1921 : un choix politique brutal et nécessaire qui a fait  
disparaître l'islam de la vie publique mais pas des cœurs

Depuis 1921, un compromis entre les élites et le peuple laisse progressivement une  
culture musulmane complexe s'exprimer à nouveau

Le droit d'expression retrouvé du fait religieux favorise également les tentations  
islamistes

TROISIEME PARTIE : Un projet politique turc qui demeure largement  
étranger à toute influence religieuse

La Turquie ne remet pas en cause son appartenance ancienne au bloc occidental

Le traitement des dossiers « sensibles » n'est pas influencé par la religion

La candidature à l'Union européenne n'a jamais été aussi insistante

## INTRODUCTION

Le 9 novembre 1989, avec la chute du mur de Berlin, le monde passe symboliquement d'un état stable caractérisé par l'opposition de deux blocs à un nouvel état instable, incertain et inconnu. En effet, en basculant d'une situation bipolaire peu ou prou équilibrée à une nouvelle donne dans laquelle une superpuissance unique n'a plus d'adversaire réellement défini, on est paradoxalement passé de la guerre froide à une « paix chaude ». C'est ainsi que la chute du bloc soviétique marque certes la fin d'une époque d'affrontements et de tensions faisant peser une réelle hypothèque sur la paix dans le monde, mais aussi le début d'une nouvelle ère peut-être encore plus dangereuse, car caractérisée par une menace mal identifiée, multiple et permanente.

Depuis l'attentat du World Trade Center le 11 septembre 2001, l'un des aspects majeurs de cette menace diffuse est, sans conteste, le terrorisme et singulièrement le terrorisme islamiste. On ne s'interrogera pas ici sur le prétendu « choc des cultures » ou sur la réalité d'un affrontement Nord-Sud. On fera simplement le constat qu'aujourd'hui l'islamisme est considéré comme l'une des menaces majeures contre la paix dans le monde et que, dans l'inconscient collectif des populations occidentales, il représente de plus en plus le nouvel ennemi à combattre. Dès lors, l'intervention américaine contre le régime des Talibans en Afghanistan est légitimée. Plus encore, la plupart des opérations militaires actuelles est fondée par leurs auteurs sur la lutte contre le danger islamique : c'est le cas des Etats-Unis en Irak, de la Russie en Tchétchénie, d'Israël en Palestine, la liste serait longue. Et, signe des temps, il ne se passe pas un jour sans que les différents médias ne fassent état de l'émergence de la menace islamiste, tant sur un plan national qu'international. La tentation est alors parfois forte chez certains journalistes de voir des intégristes partout et d'interpréter tels signes comme révélateurs de la montée d'un fondamentalisme réputé incompatible avec la démocratie.

C'est ainsi que la Turquie est depuis quelques années régulièrement soupçonnée de céder aux démons de l'islamisme, à l'instar d'une Autriche taxée de nazisme depuis qu'elle a confié, par les urnes, le gouvernement du pays à un parti d'extrême-droite. Comme cette dernière, c'est en amenant au pouvoir une formation « antidémocratique », en l'occurrence un parti se disant islamiste modéré, que la

Turquie s'est vu affligée des pires maux et suspectée des pires intentions. Et l'idée selon laquelle l'islamisme, notamment dans ses aspects les plus insupportables, se développerait actuellement en Turquie, est largement répandue dans la population française, inquiète à la perspective de l'adhésion prochaine à l'Union européenne de cet « inquiétant » voisin.

Bien entendu, le chercheur ne peut se contenter de cet a priori largement véhiculé et doit se faire sa propre conviction. Au-delà des opinions médiatiques souvent alarmistes, il doit donc déterminer si réellement la montée de l'islamisme en Turquie est vérifiée ou s'il s'agit plutôt de notions de l'ordre du fantasme, du mythe. Or, dès le début des travaux, il fait l'expérience de la formidable complexité de la question, qui tranche d'ailleurs singulièrement avec le simplisme de certains discours. Son entreprise impose en tout état de cause en premier lieu de s'appuyer sur une définition ou plutôt une « approche » de l'islamisme, tant cette notion floue ne fait pas l'objet d'une définition universelle. Par hypothèse de travail, on s'inspirera ici des recherches de monsieur Mustapha Benchenane (voir annexe 2).

D'après cet auteur, l'islamisme est avant tout un symptôme de trois grands déséquilibres. Il serait en premier lieu l'expression politique du désespoir et de l'humiliation. Ce sentiment de frustration résulterait d'un double échec, interne aux Etats d'une part, tant politique qu'économique, externe d'autre part, caractérisé par la discorde au sein du monde musulman et à l'impuissance à régler le problème palestinien. L'islamisme serait ensuite la manifestation d'une peur par rapport à la modernité. Celle-ci serait en même temps source de fascination, traduite par l'aspiration au bien-être, et de rejet car ce bien-être semble coïncider avec une certaine aliénation. Enfin, l'islamisme est un mode de résistance au modèle culturel dominant : face à l'occident et à la standardisation culturelle du monde se développe le mythe de l'identité pure, caractérisé par la nostalgie de l'âge d'or et la volonté de retour à l'islam des origines.

Au total, c'est une approche très négative, l'islamisme étant présenté comme une réaction fanatique et obscurantiste, non comme l'expression d'une culture. Ainsi, sans entrer dans les querelles habituelles, mais essentielles, de vocabulaire, on comprendra bien ici le mot « islamisme » comme « déviance de l'islam », rompant ainsi avec le sens traditionnel plus neutre, mais en accord avec la tendance actuelle. Toute la question est alors de savoir si les manifestations observées en Turquie,

depuis le retour progressif de l'enseignement religieux dans les écoles jusqu'aux attentats d'Istanbul les 15 et 20 novembre 2003, en passant par l'accession au pouvoir d'un parti dit islamiste modéré, correspondent davantage à une montée de l'islamisme ou à une manifestation de la culture musulmane. Les Turcs vivent-ils majoritairement leur héritage religieux de manière éclairée et apaisée, ou plutôt sur un mode recroquevillé et agressif ? L'islam est-il un fait de société, comme le christianisme en France, allant comme dans notre pays voir son influence décliner, ou est-il le terreau de crispations pour le futur ? C'est la réponse à ces questions, obtenue en rapprochant la situation turque actuelle des hypothèses de Monsieur Benchenane, qui nous permettra de déterminer s'il y a ou non montée de l'islamisme.

Ainsi, il apparaît que la Turquie constitue un symbole de la façon dont un Etat de culture et de religion musulmane et politiquement laïque peut évoluer. Sombre-t-elle dans le fondamentalisme au moment même où le pays tente de s'arrimer à l'Europe et ce sera pour beaucoup la démonstration qu'islam ne peut rimer avec démocratie. Parvient-elle au contraire à assumer son héritage musulman de façon éclairée, comme les pays d'Europe occidentale assument leur culture judéo-chrétienne et c'est un formidable espoir pour l'avenir.

En réalité, il s'avère que malgré certains signes récents, spectaculaires et donc mal interprétés, la société turque n'est pas en train de radicaliser son approche de l'islam et que le poids de la religion en son sein est même de moins en moins important. En revanche, le choix brutal par les élites de la laïcité et de l'occidentalisation n'a jamais pu faire disparaître un attachement populaire et traditionnel à l'islam, dont on perçoit parfois des manifestations, qui ne doivent pas être confondues avec un retour en arrière ou une fuite en avant.

Pour s'en convaincre, il s'agit tout d'abord de montrer que la Turquie est un pays à part dans le monde musulman et qu'elle ne contient notamment pas les germes responsables de l'islamisme. Ensuite il sera démontré qu'à l'illusion d'une montée récente de l'intégrisme s'oppose la réalité d'une réislamisation « ancienne » et modérée, fruit à la fois d'un calcul politicien et d'un compromis entre une classe dirigeante occidentalisée qui avait imposé brutalement la laïcité en 1921 et une population plus traditionnelle et conservatrice. Enfin, il s'agira d'insister sur le fait que ce phénomène d'un islam à nouveau toléré et donc plus visible n'influe en réalité absolument pas sur le projet politique du pays.

## PREMIERE PARTIE : LA TURQUIE, UN ETAT A PART DANS LE MONDE MUSULMAN

La Turquie est un pays d'une formidable complexité pour lequel il serait dangereux de s'en tenir à des idées simplistes. Cela dit, il est incontestable qu'elle constitue réellement une « anomalie » dans l'ensemble musulman.

Sur le plan psychologique, elle ne s'inscrit pas dans les suites de la colonisation ou d'une quelconque domination. Structurellement, elle apparaît cohérente tant sur un plan géographique qu'au niveau humain. Enfin politiquement et économiquement, elle est une démocratie laïque qui tisse ses alliances principalement dans le camp occidental.

### 11. L'absence de complexe lié à l'histoire

Contrairement à la plupart des pays de la sphère musulmane et singulièrement aux pays arabes, la Turquie jouit d'une histoire qui lui confère par rapport à l'Occident une posture psychologique différente de celles de pays anciennement dominés et aux frontières résultant du partage entre de lointaines métropoles. En particulier, cet Etat est l'héritier d'un empire et il n' a jamais connu aucune forme de colonisation.

111. Tout d'abord, la Turquie est la descendante de l'empire ottoman<sup>1</sup>, qui a régné sur la Maghreb, le Machrek et une partie de l'Europe, environ du quinzième siècle à 1912. Bien entendu les contours de cet empire, son poids politique, la nature des liens avec les provinces affidées ont évolué d'une époque à l'autre, mais dans le principe, les Ottomans, ancêtres des Turcs, ont été des conquérants, des dominateurs, dont l'influence politique, culturelle et économique a rayonné sur tout le bassin méditerranéen et jusqu'aux confins de l'extrême orient.

A cet égard, on peut même se risquer à affirmer qu'en réalité la Turquie est l'héritière morale de plusieurs empires qui se sont étendus sur les mêmes terres : empire perse, empires hellénistiques, empire romain, empire arabe et enfin et surtout,

---

<sup>1</sup> Il a été aboli en 1922 et la république turque proclamée en 1923.

même si les Turcs ont tendance à renier cette filiation pourtant prégnante dans leur culture, empire chrétien d'Orient.

Quoi qu'il en soit, l'on constate que la Turquie a été naguère sur le même pied que des puissances occidentales comme le Royaume-Uni, la France, la Russie. Il lui en reste aujourd'hui des souvenirs de grandeur, ce sentiment d'un destin mondial et d'ex-grande puissance que l'on connaît si bien en France. D'ailleurs, si le sort de la Turquie se rapproche peu ou prou de celui de l'Autriche en ce qui concerne la perte de l'empire et le recroquevillement sur les frontières ethniques, il n'en va pas de même quant au rôle et à l'influence que ces deux pays entendent avoir sur la scène internationale.

Il va de soi que cette situation constitue un motif de fierté pour le peuple turc et que ce dernier ne saurait nourrir aucun complexe quant à son passé. Ce sentiment est renforcé par le fait que la Turquie n'a pas été colonisée.

112. En effet, contrairement aux pays arabes, la Turquie n'a jamais connu la domination des Européens. Au contraire, ce sont les Turcs qui ont été les colonisateurs, non seulement des contrées arabes, mais aussi de la partie balkanique de l'Europe. Certes l'empire ottoman a été dépecé après la Première guerre mondiale, mais le sol turc proprement dit n'a été que très peu touché.

En outre, les frontières actuelles de la Turquie correspondent peu ou prou aux contours de la nation turque, tandis que celles des pays arabes ont été tracées de manière arbitraire par un partage entre les puissances européennes.

Cela écarte donc tout risque de « complexe du colonisé », tout sentiment d'injustice et partant tout anti-occidentalisme primaire.

Ainsi, la Turquie diffère de la plupart des pays musulmans qui ne jouissent pas d'un passé récent aussi glorieux. Certes il y a eu un empire arabe, mais il a plus longtemps et ce dernier n'a jamais été aussi structuré que l'empire ottoman. De surcroît, il a finalement été colonisé par les Turcs et les Européens et aujourd'hui aucun Etat ne peut s'en réclamer le seul successeur. Quant à l'empire perse, il remonte à un peu loin pour que les Iraniens puissent en tirer la même légitimité que les Turcs.

Cette différence est fondamentale, car elle a des effets sur un plan psychologique qui, on le sait, est déterminant dans le développement de l'intégrisme.

En particulier, pour revenir aux travaux de Monsieur Benchenane, on peut affirmer que les Turcs sont moins enclins que leurs voisins à développer ce fameux sentiment « de désespoir et d'humiliation », qui, d'après lui, est l'une des causes essentielles des dérives islamistes.

Et cette moindre frustration est encore renforcée par le fort sentiment d'unité de ce pays.

## 12. L'illusion persistante d'un Etat nation cohérent

Les Turcs alimentent volontiers le mythe d'un pays très cohérent. Si ce sentiment se vérifie indiscutablement du point de vue géographique, il souffre davantage la discussion d'un point de vue humain.

121. Sur le plan géographique, la Turquie apparaît principalement sous la forme d'un rectangle, correspondant à l'Anatolie, de 1500 kilomètres sur 550. La partie européenne de la Turquie, la Thrace orientale, ne représente que moins de 25 000 kilomètres carrés sur les plus de 780 000 kilomètres carrés de l'ensemble, soit près de une fois et demi la superficie de la France. Cela donne une image d'un pays très massif, très compact, encore renforcée par la présence de frontières naturelles maritimes sur les côtés nord et ouest et la moitié du côté sud.

En outre, on trouve également une certaine homogénéité en ce qui concerne le relief, l'Anatolie constituant un haut plateau délimité à l'Est par des montagnes élevées.

Mais cette unité physique, peut-être plus marquée que pour les autres Etats musulmans, trouve surtout son sens dans la cohérence humaine que les Turcs pensent évidente.

122. En effet, le discours officiel fait état de l'adéquation entre le peuple turc et les frontières. Cette idée est partiellement légitimée par le fait que sur une population de bientôt 80 millions de personnes, plus de 90 pour cent sont des Turcs. Mais elle est contredite par la présence de 1,5 pour cent d'Arabes, de petites minorités caucasiennes, hellènes, juives et surtout de plus de 7 pour cent de Kurdes. Ces derniers sont régulièrement passés sous silence dans la présentation des

statistiques, au profit d'un discours qui fait état à juste titre d'une population musulmane à plus de 98 pour cent. De même, le traitement de la minorité arménienne fait l'objet d'un tabou. Et la mythologie nationale fait volontiers référence aux ottomans en ignorant royalement toutes les influences antérieures. Et en oubliant qu'en réalité la Turquie est un Etat mono-religieux depuis peu : un quart de la population de l'empire ottoman était chrétien.

De toute façon, que le sentiment général puisse être nuancé par les données objectives a, ici, peu d'intérêt. L'important est plutôt de rappeler que ce sentiment n'est pas de nature à générer quelque forme de frustration que ce soit et, partant, à favoriser le développement de l'islamisme.

C'est tout le contraire pour les pays voisins. D'une part, le peuple arabe est réparti entre de nombreux Etats qui ne parviennent pas à s'unir. D'autre part, on trouve en leur sein des fortes minorités, berbères ici, touaregs là, kurdes encore ailleurs, qui rendent difficile l'apparition d'un fort sentiment national.

Enfin, il faut signaler qu'il y a très peu de Turcs en dehors des frontières du pays. La diaspora résultant de l'empire ottoman a quasiment disparu avec le retour de plus d'un million et demi de personnes après 1921, principalement en provenance des Balkans. A contrario, l'émigration est assez faible et concerne presque exclusivement l'Allemagne avec 1,5 millions de citoyens d'origine turque, soit environ 2% de la population. Pour preuve, il n'est que de souligner que la deuxième terre d'émigration est la France, avec seulement une centaine de milliers de ressortissants, principalement concentrés en Alsace. Il s'agit par ailleurs d'écarter les populations turcophones d'Asie centrale, qui, bien que partageant les mêmes origines lointaines, ne peuvent être assimilées au peuple turc. En revanche, il s'avère que l'existence de ces lointains cousins est de nature à renforcer encore la fierté nationale et la certitude d'un destin international, jusqu'à susciter chez certains des velléités de pantouranisme<sup>2</sup>.

Au total, avec une nation quasiment entière et quasiment unique sur un seul territoire très bien délimité, la Turquie se distingue très nettement au sein de la communauté musulmane. Les phénomènes qui se développent ailleurs, lorsqu'ils ont

---

<sup>2</sup> Touran est le pays mythique des Turcs en Asie centrale.

partiellement pour origine les représentations nationales que se font les peuples, n'ont donc pas vraiment de raisons d'apparaître ici.

Or, les différences profondes décrites jusque là se prolongent et se concrétisent dans celles plus évidentes encore qui caractérisent les choix politiques et sociaux.

### 13. Une démocratie laïque et occidentalisée

La Turquie a fait deux choix historiques dans les années vingt, complémentaires l'un de l'autre. Le premier a trait au régime politique. Le second, qui en découle, concerne le jeu des alliances.

131. S'agissant du choix politique, véritable projet de société, il se concrétise d'une part par l'avènement de la démocratie et d'autre part par la volonté d'une stricte laïcité se traduisant notamment par la « séparation de l'église et de l'Etat ». Le modèle de démocratie laïque est réellement imposé par les élites à la population en 1921, en réaction à l'effondrement de l'empire. Cette solution est perçue comme la seule à l'époque capable de garantir un redressement du pays. Or, l'occidentalisation forcée qui fait suite à la défaite de la Première guerre mondiale est loin de faire l'unanimité dans le peuple, d'autant qu'elle s'accompagne de changements symboliques difficiles à accepter, comme l'abandon de l'alphabet arabe au profit du latin, l'adoption du calendrier grégorien ou le droit de vote accordé aux femmes dès 1934, soit plus de dix ans avant la France. Mais pour les élites, dont faisaient partie les officiers, il n'y avait pas d'alternative.

Ces derniers ont jalousement défendu ce modèle depuis, allant jusqu'à organiser des coups d'état dès que les gouvernements s'éloignaient un peu trop de la ligne originelle. Ces soubresauts ne doivent pas faire douter de la réalité de la nature démocratique du régime, la restauration de celle-ci ayant toujours été la finalité des putschistes. Il s'agit plutôt d'un processus de maturation, accompagnant l'évolution des mentalités de la société afin de faire son bien malgré elle. C'est sans doute ce qui a manqué en Iran, pays qui à de nombreux égards partage des points communs avec la Turquie et qui, en l'absence de contre-pouvoir, constitue un bel exemple d'une émergence violente du fondamentalisme.

Ainsi en Turquie, les gouvernements successifs ont dû tenir compte du trouble de la population. Mais les atténuations successives faites à la doctrine de 1921 ne doivent pas laisser croire à un retour de la culture islamo-orientale. Elles signifient au contraire, comme cela sera développé plus loin, que la société a intégré la démocratie et la laïcité et qu'on peut maintenant la laisser exprimer certaines aspirations sans risque pour la nature du régime.

Quoi qu'il en soit, tout porte à croire qu'il ne devrait pas y avoir en Turquie de fortes aspirations à une « résistance au modèle culturel dominant », du moins pas avec la même intensité que dans les autres pays musulmans. L'islamisme étant d'après Monsieur Benchenane à certains égards un symptôme de cette résistance, l'on constate une fois de plus que les germes de cette déviance de l'islam ne semblent pas abonder en terre turque.

Mais au-delà de la situation intérieure, les choix politiques se traduisent également dans les alliances internationales nouées par la Turquie.

132. Or, ces dernières sont toutes orientées vers le monde occidental et tournent le dos à la communauté musulmane, démontrant encore une fois le primat des préoccupations profanes sur les considérations religieuses.

En premier lieu, il faut mentionner les alliances stratégiques avec Israël et avec les Etats-Unis. S'agissant d'Israël, que la Turquie a reconnu dès 1948, il s'agit du rapprochement ancien des deux seules vraies démocraties du Proche-Orient, de deux Etats nations qui se construisent face au monde arabe. Cette amitié très opportuniste est, bien entendu, tout à fait révélatrice du peu d'influence qu'a la religion en réalité. Quant aux Etats-Unis, l'autre « grand Satan » pour certains fondamentalistes musulmans, ils ont intégré depuis longtemps la Turquie dans leur politique, d'endiguement face au monde soviétique dans un premier temps, d'influence au Proche Orient aujourd'hui. L'appartenance de la Turquie à l'Otan en est la meilleure illustration.

Ensuite, la volonté ancienne de ce pays de rejoindre l'Union européenne est une autre traduction de la particularité turque au sein du monde musulman.

Ces aspects seront évoqués plus précisément dans la partie consacrée au projet politique de la Turquie. Mais d'ores et déjà, il est possible d'affirmer qu'aucun autre pays à population musulmane n'est à ce point engagé dans des alliances avec ceux du monde occidental.

A l'évidence, c'est donc sur le plan politique que la Turquie se distingue le plus nettement des autres pays musulmans, notamment ceux qui lui sont géographiquement les plus proches. Bien entendu, ces différences sont la conséquence des particularités psychologiques évoquées plus haut, elles-mêmes le fruit des facteurs historiques, physiques et humains recensés. D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que la société turque a commencé à se moderniser sérieusement dès le milieu du dix-neuvième siècle.

Ainsi, la Turquie se montre très différente des autres pays du monde musulman. D'autres facteurs auraient d'ailleurs pu être énoncés, comme le fait que l'économie turque est l'une des plus développées du monde musulman et qu'elle est résolument capitaliste.

Il n'y aurait donc pas de fatalité à ce que se développe en son sein les mêmes problèmes que chez ses voisins, en particulier, pour ce qui nous concerne, l'islamisme. De surcroît, certaines de ces différences portent justement sur des facteurs déterminants, d'après monsieur Benchenane, pour expliquer l'apparition de cette déviance de l'islam.

Pourtant certains phénomènes observés dans ce pays pourraient laisser penser à un observateur non averti et surtout influencé par l'émotion générale, suscitée par l'émergence dans le monde du fait islamiste, que le fondamentalisme s'y développe. En réalité, c'est surtout à une atténuation du dogme de la laïcité que l'on assiste, dans le but de permettre à la population d'être plus en phase avec son héritage culturel, ce qu'il s'agit maintenant de démontrer.

## DEUXIEME PARTIE : UNE REAPPROPRIATION PROGRESSIVE DE L'ISLAM PLUTOT QU'UNE EMERGENCE DE L' ISLAMISME

Lorsque la réislamisation de la Turquie est évoquée, on présente pêle-mêle des arguments de toutes sortes qui se situent davantage dans la sphère du ressenti que dans une véritable démarche scientifique. Ainsi la réapparition du foulard dans le paysage stanbouliote est souvent évoquée, sans qu'aucune étude ne permette de quantifier le phénomène. Les attentats récents et meurtriers seraient une autre preuve à charge ; mais ils démontrent en réalité une hausse générale de la menace terroriste islamiste dans le monde et non une montée de l'islamisme dans le pays dans lequel ils sont commis, sinon il faudrait classer les Etats-Unis ou l'Espagne dans les Etats islamistes. Pour couronner le tout, l'arrivée au gouvernement d'un parti se réclamant de l'héritage musulman devrait nous enlever nos derniers doutes sur la pente dangereuse sur laquelle glisse le peuple turc. C'est oublier qu'en France naguère, en Allemagne aujourd'hui, des partis de gouvernements se réclament de leur culture chrétienne sans que l'on crie à l'intégrisme. Il s'agit donc, pour se faire une idée objective de la réalité, de dépassionner le débat. On échappera ainsi aux considérations dictées par l'émotion, suscitée par la perception de l'islam par les uns comme un risque pour la démocratie et par les autres comme un danger pour notre civilisation judéo-chrétienne.

Dans cette optique, il faut d'abord revenir sur le choix historique et fondateur de 1921 et considérer que la brutalité avec laquelle il avait été imposé ne pouvait susciter qu'une adhésion mitigée de la part de la population et nécessiterait des garde-fous pour prévenir tout retour en arrière. Ensuite, on comprend que la plus grande tolérance accordée aujourd'hui au phénomène religieux en Turquie, et partant, que la plus grande visibilité de celui-ci sont en fait le résultat d'un compromis dans la durée entre des élites profondément occidentalisées et une population plus conservatrice. Le fait que cette évolution soit possible atteste de la maturité du pays en la matière. Enfin, on ne sombrera pas pour autant dans l'angélisme, en montrant qu'il existe néanmoins quelques facteurs inquiétants favorables à l'émergence d'un nouveau fondamentalisme.

21. La « révolution » de 1921 : un choix politique brutal et nécessaire qui a fait disparaître l'islam de la vie publique mais pas des cœurs

En 1921, il n'a jamais été question d'éradiquer la religion, mais de faire prendre au pays un tournant historique capable d'assurer la reconquête d'un certain rang sur la scène internationale. Le régime politique mis en place a su progressivement solidifier les fondements de la nouvelle démocratie.

211. Lorsque Mustapha Kemal « Atatürk » fait le choix de la laïcité après le désastre de la Première guerre mondiale, ce n'est pas par conviction de nature philosophique ou humaniste. Son premier souci, c'est le redressement du pays à un moment où celui-ci est au plus bas, où il est occupé, en particulier par l'ennemi héréditaire grec, et où les peuples allogènes à l'Est du pays sont en train de profiter de la situation pour tenter de faire sécession. Il commence d'ailleurs par battre les Grecs, les Arméniens et les Kurdes et par obtenir le traité de Lausanne en 1923, en remplacement de celui de Sèvres de 1920. Puis, pour réaliser son objectif, il décide d'occidentaliser son pays. Ce mouvement repose, d'après lui, sur plusieurs dogmes, dont celui de la laïcité. Celle-ci constitue donc bien davantage un moyen qu'une fin. Elle pourra ainsi être relativisée dès lors que le but sera atteint ; c'est ce qui se passe depuis quelques années, comme on le verra plus loin.

Mais se rapprocher de l'Occident, c'est aussi se démarquer du monde arabo-musulman, tant pour acquérir une autonomie politique par rapport à lui que pour sanctionner les soulèvements arabes ayant profité de la faiblesse de l'empire ottoman entre 1914 et 1918. La rupture avec un islam politique s'inscrit tout à fait dans ce contexte, mais n'est qu'un élément d'une panoplie qui comprend également l'adoption de l'alphabet latin et la fin de l'arabe au profit du turc comme langue religieuse.

Quoi qu'il en soit, l'idée n'a jamais été de « désislamiser » la Turquie, mais de séparer « l'église » et l'Etat. Pour autant, vu le poids de la religion dans la société turque, Atatürk a dû prendre des mesures draconiennes pour éviter tout retour d'un islam politique. Il faut citer, bien sûr, l'abolition du califat en 1924, juste après la proclamation de la République, mais aussi la création de codes empruntés à des pays occidentaux en remplacement de la législation d'inspiration coranique, ou encore la fin de l'islam comme religion d'Etat en 1928. Moins révolutionnaires, mais tout

aussi symboliques parce que concrètes, sont l'interdiction du foulard pour les femmes et le remplacement du turban par la casquette pour les hommes. Ces mesures constituaient, bien entendu, parfois des atteintes à la liberté de conscience et d'expression, mais elles s'avéraient nécessaires dans le contexte de l'époque. Comme d'autres chefs d'Etat, Atatürk n'a pas hésité à violer son peuple pour son bien, en fonction d'une vision de l'avenir. Il est vrai qu'il s'agit d'une approche dangereuse, mais la réussite dans cette entreprise, jugée à l'aune de l'histoire, fait la différence entre les tyrans et les grands hommes.

A cette époque, comme d'ailleurs aujourd'hui dans une moindre mesure, la population turque est essentiellement rurale et attachée à ses traditions, dont les rites religieux font partie. Les communications sont peu développées, l'Anatolie profonde, enclavée. La modernité imposée en 1921 est donc peu comprise et même peu connue. Il s'agit surtout d'une question urbaine. En effet, ce sont les élites citadines, qui ont produit Atatürk et qui l'ont ensuite suivi. Ces élites, dont les officiers faisaient partie, étant minoritaires, elles ont dû imposer le changement puis l'accompagner pour éviter tout retour en arrière.

C'est tout le sens des divers soubresauts qu'a connus le régime depuis quatre-vingts ans.

212. En effet, de nombreux coups d'état, avérés (1960, 1971, 1980) ou déguisés comme celui de 1997<sup>3</sup>, visant à renverser un gouvernement jugé trop favorable à l'islam, ont eu pour fonction de maintenir le régime dans la voie tracée par le père fondateur, ou plutôt dans une voie qu'on suppose qu'il aurait suivie. Car ses intentions ont en réalité été largement interprétées, ce qui fait qu'aujourd'hui la Turquie est évidemment très différente de ce qu'il envisageait.

En fait, il y a une constante depuis 1923 : le système politique est marqué par le poids très fort accordé à l'armée, placée dans le rôle de gardien de la Constitution et de la laïcité.

Sans détailler le fonctionnement constitutionnel du pays (voir annexe 3), ce n'est pas le débat, rappelons simplement qu'en fonction de la Constitution de 1983, la Turquie est une démocratie parlementaire, caractérisée par une relative instabilité de nature à discréditer la classe politique. En raison de son passé, elle nourrit une

---

<sup>3</sup> Le gouvernement de Monsieur Erbakan a été forcé à démissionner par un « coup d'Etat blanc ».

susceptibilité toute particulière vis à vis des intrusions du religieux dans la sphère politique et a, par conséquent, mis en place des mécanismes de protection d'une très grande sensibilité. Ces derniers ont pu être adoucis au fur et à mesure que le risque de prise de pouvoir des islamistes s'écartait.

En fait, Atatürk lance une véritable entreprise de « domestication » de l'Islam. Le kémalisme encadre et administre étatique la religion en s'appuyant sur l'armée. Une administration officielle, le Diyanet, est consacrée aux affaires de culte et promeut un islam officiel.

Ainsi, on a pu se rassurer une première fois sur le cas de la Turquie en rappelant que ce pays a fait librement, solennellement et sans équivoque, le choix de la laïcité il y a près d'un siècle. On peut poursuivre cette démarche en démontrant qu'il ne s'y est pas développé un islamisme rampant, contrairement aux discours alarmistes imprudemment véhiculés.

## 22. Depuis 1921, un compromis entre les élites et le peuple laisse progressivement une culture musulmane complexe s'exprimer à nouveau

S'il y a bien une certitude sur la société turque, c'est que notre perception du poids et de la réalité de l'islam en son sein est faussée, notamment en raison de la vision profondément occidentale qui est la nôtre. Sans chercher à aller trop dans le détail, on peut retenir deux faits principaux. Le premier, c'est que cet islam est aujourd'hui plus culturel que politique et que, s'il s'exprime davantage, c'est justement qu'il est devenu inoffensif. Le second, c'est que l'islam turc n'est pas monolithique mais présente au contraire un tableau d'une grande diversité et d'une grande complexité.

221. S'agissant du premier point, il faut rappeler que l'existence d'un Etat laïc n'a jamais signifié celle d'une population athée. D'autant que la liberté de culte n'a absolument pas été remise en question. D'ailleurs même en Russie, où les religions ont été éradiquées, on assiste aujourd'hui à leur renaissance. Ce qui atteste bien de la façon dont elles sont profondément ancrées dans les esprits. Il a donc fallu, et ce dès 1921, laisser une soupape de sécurité à l'islam. En réalité, si le passage de

la religion de la sphère publique à la vie privée a été effectué de manière brutale dans les faits, il ne s'est réalisé que progressivement dans les mentalités. Au fur et à mesure de cette lente évolution, il a été à nouveau possible de laisser la liberté de conscience et de culte s'exprimer.

En fait, le kémalisme est amené dès 1945-1950 à rechercher des compromis avec l'islam populaire. Les confréries religieuses, élément caractéristique de la sociologie religieuse turque, interdites dans les années vingt, regagnent en puissance et l'enseignement religieux devient obligatoire. Une faculté de théologie ouvre à l'université d'Ankara et un institut supérieur de l'islam à Istanbul. Entre 1950 et 1960, l'Etat finance la construction de près de 500 mosquées et le Diyanet voit ses fonds augmenter. En 1967, les confréries religieuses se constituent en fondations sociales et éducatives. En 1983, le premier ministre, Turgüt Ozal, mène une politique ouvertement pro-religieuse. Il autorise le financement saoudien des fonctionnaires religieux turcs en Europe et permet la création de banques islamistes. Parallèlement, le gouvernement fonde des « imam hatip », écoles dont le nombre avoisine aujourd'hui 400, destinées à former des imams. Si le but avoué de leur création était initialement de contrôler l'enseignement que recevaient ces derniers, elles ont depuis connu un succès considérable en accueillant les enfants des familles pauvres et en leur permettant de poursuivre leurs études. Finalement, ces écoles n'ont pas contribué à former plus d'imams, mais elles ont permis à une génération entière de rejoindre l'université ou le service public.

Aux dernières élections du 3 novembre 2002, l'AKP<sup>4</sup> de Monsieur Recep Tayyip Erdogan, parti se proclamant islamiste modéré, s'est emparé du pouvoir par un véritable raz de marée. Avec 363 sièges sur 550, c'est la première fois en 15 ans qu'une formation politique obtient la majorité absolue. Si l'armée n'a pas bougé, c'est bel et bien qu'elle a estimé que cela ne représentait pas en l'état une menace pour le régime. D'ailleurs les commentateurs politiques ont analysé cette situation comme étant d'une part le résultat d'un système électoral complexe et d'autre part le fruit d'un vote contestataire et d'une volonté de renouvellement de la classe politique, davantage que comme l'expression d'un regain du phénomène religieux. Ce parti se présente comme proche dans le principe de la CDU allemande.

---

<sup>4</sup> Parti de la justice et du développement

Le paradoxe de tout cela, c'est que c'est justement parce que la question religieuse a été peu à peu apaisée depuis 1921 et que la laïcité fait maintenant l'objet d'un consensus, que l'islam a retrouvé droit de cité et d'expression. En somme, si l'islam est visible, c'est qu'il n'est plus jugé dangereux.

Et d'ailleurs, il l'est d'autant moins qu'il ne dresse pas un front uni devant les tenants de la laïcité.

222. En effet, l'islam turc est très varié et vient brouiller l'image d'une population monolithique, musulmane à 98 %. En regardant de très loin, les trois quarts des croyants, turcs et kurdes, sont sunnites, le quart restant est alévis, une branche du chiisme, parfois considérée comme une religion différente. Selon un autre angle, la population se divise schématiquement en un pôle laïque, un pôle sunnite conservateur, très marginalement islamiste et un pôle alévis plus ou moins pratiquant, généralement tolérant et progressiste. Ces trois pôles connaissent de multiples branches et divisions. De plus, des confréries religieuses, dites soufies, viennent traverser ces différents ensembles sans qu'il y ait coïncidence des groupes. Enfin, d'innombrables écoles très minoritaires s'ajoutent au paysage.

Le sunnisme, par ses liens de pouvoir, fait figure de religion officielle. Dans sa majorité, il est relativement puritain, nationaliste et conservateur, mais peu tenté par l'islamisme. Des quatre écoles importantes du sunnisme dans le monde, c'est la plus libérale, le hanafisme, qui rassemble la majorité des Turcs. Le chaféitisme concerne quelques kurdes, le hanbalitisme est marginalement présent et le malékisme est absent du pays.

S'agissant des confréries soufies, un grand nombre de croyants y adhère. Elles constituent un trait caractéristique du tableau religieux turc, qu'elles viennent considérablement brouiller. En effet, elles sont non seulement divisées en plusieurs groupes rassemblant chacun des millions d'individus, mais elles sont de plus issues des différentes écoles du sunnisme et du chiisme. Formées sur les courants religieux, mais aussi sur des considérations sociales, ethniques ou géographiques, elles ont un statut semi-officiel et jouent un rôle de premier plan dans la société turque qu'elles contribuent à diviser. Elles financent en particulier de nombreuses associations caritatives, des écoles, des dispensaires. Les plus connues sont les mevlevi, célèbres pour leurs derviches tourneurs, les bektasi et les naskebandi.

Au total, que ce soit en raison de la maturation démocratique du peuple turc ou de l'absence d'un islam uni, on peut affirmer qu'il n'y a pas lieu de craindre un consensus d'une majorité des électeurs pour un retour à un régime religieux. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une demande de la population pour exprimer plus librement ses convictions en la matière (rappelons que le foulard islamique est interdit par la loi). Cela ne signifie pas non plus qu'il ne faut pas se montrer lucide et vigilant face aux tentatives, souvent téléguidées de l'extérieur, de faire glisser le pays vers plus d'islam.

### 23. Le droit d'expression retrouvé du fait religieux favorise également les tentations islamistes

Tous les chercheurs s'accordent à dire que la laïcité fait l'objet d'un très large consensus en Turquie, même auprès des croyants les plus fervents. Pour autant, il reste de faibles minorités actives qui souhaitent l'application de la Charia et la restauration d'un islam politique. Ces minorités profitent de la plus grande liberté laissée à l'islam et sont souvent soutenues de l'extérieur.

231. La démocratie turque connaît le même sort que tous les régimes de même nature : elle est mise en danger par le droit d'expression qu'elle laisse à ses adversaires. Balbutiante dans les années vingt, elle s'est d'abord permis d'être autoritaire pour assurer son développement. Mais maintenant qu'elle est bien établie, elle ne peut plus réprimer les opinions qui lui sont contraires. Le comble, c'est que c'est l'Union européenne qui lui demande, au nom de la liberté de conscience, de laisser s'exprimer toutes les sensibilités de l'islam. Les islamistes bénéficient bien entendu de cet état de fait dont ils savent profiter. Tout comme ils savent jouer des luttes politiciennes et se poser en arbitres.

Ainsi, le renforcement de l'islam par le pouvoir turc est surtout et paradoxalement le fait de la junte militaire qui a pris le pouvoir en 1980. Dans le but de lutter contre les idées de gauche, le gouvernement militaire a en effet misé sur les islamistes, trahissant de la sorte l'héritage kémaliste. C'est pourquoi la constitution de 1982 rend obligatoire l'enseignement coranique, dans sa version sunnite exclusivement. Or, le choix du sunnisme favorise l'ingérence de l'Arabie saoudite.

232. Il apparaît en effet que ce pays mène la même politique d'influence en Turquie que dans le reste du monde musulman. Financements de mosquées, d'écoles, d'imams, sont ses moyens privilégiés, avec la bénédiction coupable des autorités d'Ankara qui ne considèrent que la manne financière. En outre, la récente déréglementation des médias permet à des journaux, des radios ou des télévisions, dont certains téléguidés depuis Riad, de délivrer un message extrémiste.

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'indicateur révélant l'efficacité de cette politique, mais il est sûr qu'elle est de nature à développer l'islamisme en Turquie.

Au total, on observe fort peu de signes réels et surtout quantifiables d'une réislamisation récente de la société turque, cette dernière apparaissant en fait comme une réalité de longue date.

Il s'agirait plutôt d'une schizophrénie chronique des gouvernants turcs, hésitant tour à tour entre une hystérie laïque dans le droit fil du kémalisme et la tentation de flatter les inclinations religieuses de la société dans un but politicien ou une orientation démocratique.

Il faut donc admettre que les idées communément véhiculées sur la question s'apparentent davantage à de l'a priori ou à des fantasmes qu'à une étude objective des faits.

Pour achever de convaincre les plus sceptiques, il s'agit maintenant de démontrer que le projet politique turc ne prend absolument pas en compte le facteur religieux.

### TROISIEME PARTIE : UN PROJET POLITIQUE TURC QUI DEMEURE LARGEMENT ETRANGER A TOUTE INFLUENCE RELIGIEUSE

Certains ont vu dans le résultat des élections de 2002 la preuve de la réislamisation de la Turquie. Sans revenir sur la signification contestataire et avide de changement de ce vote, d'ailleurs qualifié par les politologues turcs de « révolution anatolienne » ou de « coup d'Etat civil », ni sur le système électoral qui a conduit à ce que deux tiers des électeurs ne soient pas représentés, on peut mettre en lumière le caractère erroné de cette affirmation. Il suffit pour cela de démontrer que le projet politique turc, tant sur un plan interne qu'international, n'a pas été modifié. Au contraire, la Turquie s'engage même depuis 2002 avec plus de conviction que jamais dans différentes directions manifestement contradictoires avec un quelconque enracinement dans l'islam.

D'ailleurs, l'AKP, parti se disant lui-même « musulman-démocrate », a gommé toute référence religieuse dans son discours. Sincérité ou dissimulation, le résultat est le même, puisque le prosélytisme musulman ne vient pas de la tête de l'Etat. Cela signifie en outre que de telles références ne sont plus en mesure d'être reçues et acceptées par le peuple. En réalité, cela prouve la force du régime laïque et républicain, qui ne laisse que très peu de marges de manœuvre au gouvernement et qui a même « transformé » Erdogan en défenseur de ce même régime, lui qui l'a tant critiqué. Ainsi cet homme, politique prudent et réaliste, multiplie les professions de foi laïque et assure que la Turquie ne sera jamais islamique. Selon ses propres termes, encore inimaginables avant les élections, « l'AKP n'est pas un parti islamiste ». Il va jusqu'à affirmer, tant en interne que sur la scène internationale que « la laïcité est la solution ».

C'est ainsi que non seulement la Turquie n'envisage nullement de dénoncer aucun de ses engagements anciens au sein du bloc occidental. Cela s'observe en particulier sur sa façon de traiter les dossiers brûlants d'actualité, pour lesquels aucune concession n'est faite à la religion. Mais en plus, elle n'a jamais fait autant d'efforts apparemment sincères et spectaculaires pour décrocher enfin une adhésion au sein de l'Union européenne.

### 31. La Turquie ne remet pas en cause son appartenance ancienne au bloc occidental

Les dernières élections ont pu faire craindre un revirement de la politique internationale turque. Or, celui-ci n'a pas eu lieu et c'est même une confirmation des engagements anciens qui a parfois été observée. Sans revenir sur les alliances stratégiques classiques avec Israël et les Etats-Unis, déjà évoquées et nullement remises en cause, il s'agit pour s'en convaincre de s'intéresser tout d'abord au comportement de la Turquie au sein de l'Otan ou des coalitions de circonstance. La présentation de son investissement dans un certain nombre d'autres partenariats viendra ensuite confirmer les intentions turques.

311. La Turquie reste un membre sûr de l'Otan sur lequel les alliés ont toujours pu compter. En réalité, depuis son adhésion en 1953, elle a permis d'étendre le concept de sécurité de l'Atlantique nord à la Méditerranée orientale, en particulier pour la surveillance de la Mer Egée, de la Mer noire et des détroits. Plus encore, la Turquie constitue pour l'alliance, mais aussi pour les coalitions ad hoc, un point d'entrée et un pôle de stabilité au Proche Orient. Ainsi en 1990, pour la « première guerre d'Irak », l'Anatolie a constitué un véritable porte-avions pour les forces engagées au côté des Américains.

Certes, la réaction de la Turquie lors du second conflit irakien a été plus mitigée. Un vote négatif du parlement le premier mars 2003 s'est en effet dans un premier temps opposé à la volonté du gouvernement d'envoyer des troupes turques en Irak avant l'occupation militaire américaine et de laisser aux troupes coalisées le passage sur le sol anatolien. Mais d'une part le contexte de ce nouveau conflit était bien différent du premier, comme l'ont attesté les nombreuses polémiques portant sur la légitimité de l'intervention. Les autres pays qui n'ont pas voulu prendre part à l'aventure, à commencer par la France, ne pouvaient bien entendu pas être soupçonnés ni d'être influencés par des considérations religieuses, ni d'être désireux de rompre leurs alliances traditionnelles au sein du bloc occidental. D'autre part, ce n'est toujours pas l'Otan qui s'engageait, mais une coalition de circonstance dirigée par les Etats-Unis. Enfin, un second vote du parlement intervenu début octobre 2003,

sans doute sensible à la question de l'aide financière américaine<sup>5</sup> et à la perspective de décrocher un marché d'équipement de la nouvelle armée irakienne, a finalement été plus favorable à une participation, certes symbolique, à l'opération.

C'est pourquoi il apparaît intellectuellement malhonnête de rapprocher les résultats des élections législatives turques de 2002 avec les réticences de ce pays à s'engager derrière la bannière américaine dans la seconde crise irakienne. Au contraire, rien ne permet de douter de la sincérité de la présence de la Turquie au sein de l'Otan, d'autant que celle-ci a été réaffirmée sans équivoque par le gouvernement de Monsieur Erdogan. Avec son armée forte de 800 000 hommes, dont 35 000 officiers, et son positionnement géographique, elle en constitue même un pilier et un atout.

Parallèlement, les différents liens qui unissent la Turquie à l'Occident ont été maintenus, voire développés.

312. Depuis les années vingt, la Turquie a su montrer par une multitude de signes, des plus anodins aux plus symboliques, que son projet politique était « orienté vers l'Ouest », confirmant d'ailleurs en cela une tendance amorcée dès le dix-neuvième siècle. Sans insister sur la participation anecdotique mais significative de ce pays au concours de l'Eurovision ou au championnat d'Europe des nations, on peut s'arrêter sur quelques exemples plus parlants.

Ainsi, la Turquie est membre depuis 1950 du Conseil de l'Europe. Cette assemblée est avant tout un club d'Occidentaux partageant des valeurs communes et son autorité est essentiellement morale. Le fait d'y adhérer a donc surtout la valeur d'un choix de société. Ce qui est confirmé par la décision récente de la Turquie d'autoriser les appels des jugements devant la Cour européenne des droits de l'Homme, juridiction s'inscrivant bien dans une vision occidentale du monde. Il s'agit là d'une preuve significative de la volonté turque d'empêcher la prise en compte de toute préoccupation d'ordre religieux dans le fonctionnement de la justice. Le principe est sensiblement le même en ce qui concerne sa participation au sein de l'OSCE.

Par ailleurs, la Turquie s'inscrit du point de vue économique clairement dans le bloc capitaliste, inspiration réputée incompatible avec les valeurs de l'islam.

---

<sup>5</sup> Washington accordait un crédit de 8,5 milliards de dollars en échange d'une contribution à la « force multinationale de stabilité en Irak ».

Membre de l'OCDE et investi dans la réalisation d'une union douanière avec l'Union européenne, ce pays est encore celui qui assurera demain une part importante des approvisionnements en hydrocarbures du monde capitaliste, grâce aux différents oléoducs, existants ou en projet, amenant sur les ports méditerranéens les matières premières en provenance du monde arabe ou de la CEI. Dans le même ordre d'idées, monsieur Tayyip Erdogan a annoncé qu'il ne remettrait pas en cause les directives du FMI qui a prêté 31 milliards de dollars à son pays, contrairement aux craintes largement relayées à l'occasion de son arrivée au pouvoir.

Au total, les élections législatives de 2002 n'ont eu aucune influence sur les engagements anciens de la Turquie. Au contraire, ceux-ci ont été au minimum confirmés, voire, pour certains dans un souci de surenchère de bonne foi, approfondis. Un phénomène similaire peut être observé au sujet de la façon qu'a le pays de traiter certains dossiers sensibles pour lui.

### 32. Le traitement des dossiers « sensibles » n'est pas influencé par la religion

Il n'y a pas que dans les deux crises irakiennes que la Turquie a eu l'occasion de démontrer qu'elle était capable d'être dans le camp opposé à un pays musulman au sein d'une coalition largement dominée par les pays occidentaux. En 1992 et 1993, elle a « abandonné » les frères azéris face aux Arméniens qui ont investi le Haut-Karabakh, mettant de la sorte en lumière son ancrage à l'Ouest, loin des préoccupations caucasiennes. De la même manière, on n'a observé aucun soutien formel envers les Tchétchènes dans leur quête désespérée de l'indépendance. En fait, la Turquie ne fait preuve d'aucun romantisme musulman dans la conduite de ses relations internationales. Cette Realpolitik, on la retrouve dans le traitement de deux questions qui empoisonnent la Turquie depuis des décennies, à savoir celle des Kurdes et celle de Chypre.

321. Les puissances victorieuses de la Première guerre mondiale ont beau avoir envisagé la création d'un Etat kurde et même d'un Etat arménien, le général Mustapha Kemal a rapidement mis un terme à ces rêves.

Depuis, rien dans la gestion de la minorité kurde ne peut faire penser à une quelconque indulgence qui serait la conséquence de l'appartenance à une même

religion. Au contraire, les témoignages feraient plutôt état, au mieux d'inégalités de traitement, de brimades et de vexations, et au pire d'arrestations illégales, de torture, de déplacements de population, voire de massacres. Au minimum, on observe une turquisation forcée de la population kurde et un déni complet de la part des autorités de la spécificité de ce peuple. De 1987 à fin 2002, les cinq provinces kurdes de l'Est du pays vivaient sous le régime d'exception de l'état d'urgence.

Et si ce régime a été levé récemment, ce n'est nullement en raison de la compassion d'un gouvernement islamiste pour des frères musulmans, mais uniquement sous la pression de la communauté internationale. En effet, la Turquie doit donner des gages de démocratisation pour pouvoir espérer être mieux intégrée encore dans la communauté occidentale. C'est d'ailleurs le même type de préoccupations qui est en train de la faire évoluer sur la question chypriote.

322. En effet, il semblerait que la Turquie soit prête à abandonner ses fils de Chypre pour montrer sa bonne foi, ce qui serait révolutionnaire.

En 1974, l'armée turque a envahi le nord de l'île, événement qui a conduit à la partition de facto de cette dernière. Depuis, toutes les tentatives de mettre fin à cette division ont échoué. Les « pachas », c'est-à-dire les généraux, ont toujours refusé de défaire la trame complexe de liens politiques et financiers qu'ils ont progressivement tissée avec un pouvoir chypriote turc qu'ils parrainent. Ils ont donc rejeté le plan du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui propose la réunification en une confédération de deux Etats. C'est ainsi d'après lui que l'île entrerait dans l'Union européenne.

Or, le gouvernement AKP est partisan de la formule suggérée par L'ONU. Il y a donc des chances raisonnables pour que le 1er mai, ce soit une Chypre réunifiée qui intègre l'Europe. Mais même si ce n'était pas le cas, la seule intention de ce gouvernement de parvenir à cet objectif atteste de l'absence de prise en compte du facteur religieux dans sa politique.

Au total, ce gouvernement, dont on a craint qu'il fût obscurantiste et qu'il entraînaît le pays dans un retour en arrière, poursuit et intensifie l'œuvre d'occidentalisation entreprise depuis plusieurs décennies. En particulier, il va plus loin que les autres en matière de démocratisation et de résolution des crises anciennes. Au-delà des raisons de légitimité électorale, ainsi que de la stabilité

gouvernementale et de la discrétion des militaires qui en découlent, toutes de nature à lui conférer une plus grande marge de manœuvre, il y a également plus que jamais une autre explication à ce comportement, c'est le projet de rejoindre l'Union européenne.

### 33. La candidature à l'Union européenne n'a jamais été aussi insistante

« Si vous refusez notre adhésion, vous nous jetez dans les bras des islamistes ». Cette antienne des gouvernements turcs successifs, brandie comme une menace, n'apparaît que bien peu crédible à l'observation des efforts prodigieux consentis par le pays pour appuyer et justifier sa candidature. Sans chercher à se prononcer ici sur la question du bien-fondé ou non de cette adhésion, on observera simplement, en dépit de la religion de la population, d'une part qu'il s'agit d'un projet ancien et d'autre part que celui-ci est plus que jamais d'actualité.

331. En effet, il y a quarante ans que la Turquie manifeste son intérêt pour l'Union européenne, bien avant la majorité des membres prochains et même actuels. Dès 1963, elle obtient un accord d'association avec la CEE et est le premier pays à obtenir un tel statut. En 1970, un protocole additionnel à cet accord vient confirmer sa volonté d'adhésion future. C'est en 1987 que sa candidature est officiellement déposée. C'est pourquoi elle vit comme une humiliation le fait qu'en 1995 celle-ci soit repoussée, alors que celles des pays d'Europe centrale et orientale sont prises en compte. Loin de faire alors le choix de changer l'orientation de sa politique et de la tourner vers l'Asie, elle poursuit ses efforts et obtient en mars 1998 une communication de la commission intitulée « stratégie européenne de la Turquie ». Ce document trace la voie de la reprise de « l'acquis européen » par le candidat. En 1999 à Helsinki, c'est la consécration : la Turquie se voit accorder, au vu des progrès réalisés, le statut de candidat officiel et on lui reconnaît une « vocation à rejoindre l'Union européenne ». En effet, la Grèce a retiré son veto, en particulier en raison de la solidarité qui a uni les deux pays à la suite du tremblement de terre meurtrier de la même année.

On observe donc qu'en dépit des soubresauts de la politique interne, une question aussi importante que celle de l'adhésion du pays à l'Union européenne a

toujours fait l'objet d'une même réponse. Lorsque l'on se souvient des passions que les adhésions à l'Union ou que ses renforcements successifs ont pu déchaîner dans les opinions publiques des membres actuels, on comprend la performance d'une telle constance pour un pays de culture différente. Et l'on doit admettre que cette culture, et notamment sa partie religieuse, n'a jamais influencé la position turque.

Ainsi, l'arrivée des « islamistes modérés » au pouvoir en 2002 n'a pas atténué cette volonté, au contraire.

332. En effet, 2002 est une année charnière pour le projet turc. A Copenhague, on parle pour la première fois de l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion. Cependant, celles-ci sont repoussées à 2004 pour laisser au pays le temps de faire les réformes nécessaires pour la conformité à certains critères politiques, déjà mentionnés en 1999. C'est pourquoi dès le mois d'août, le gouvernement précédent abolit la peine de mort, donne plus de droits aux minorités ethniques et religieuses, augmente les libertés individuelles.

Or, cet effort considérable se poursuit et s'intensifie après l'accession au pouvoir de l'AKP en novembre 2002, prouvant qu'il y a là un consensus dans le pays qui transcende les clivages droite-gauche, religieux-laïc, militaire-civil. En tout cas, jamais le pays n'a autant cherché à se mettre en conformité avec les exigences européennes, ce qu'attestent les rapports annuels de la commission sur la question. En particulier, la nouvelle équipe parvient progressivement à grignoter le pouvoir militaire.

Ainsi, loin de faire une pause sur la route vers l'adhésion, le gouvernement actuel fait montre d'un enthousiasme plus grand encore, jusqu'à infléchir les positions turques anciennes sur des questions sensibles comme le Kurdistan ou Chypre.

Sans épiloguer sur l'intérêt de cette adhésion, il apparaît que la commission est bloquée et l'on voit mal comment elle pourrait maintenant justifier un refus. Seule restera alors la volonté des populations des pays membres, consultées par référendum ou par le biais de leur représentation nationale, pour changer la donne.

Au total, il est confirmé que le projet politique turc n'a jamais été réellement influencé par la religion. Le « gouvernement profond », c'est à dire le triumvirat composé par l'armée, le grand capital et la grande bureaucratie, qui dirige réellement le pays, a même été toujours profondément laïc, en dépit d'alliances politiciennes malheureuses de circonstance.

Et même l'arrivée récente au pouvoir d'un parti revendiquant la culture musulmane n'a pas amené de rupture. Au contraire, ce gouvernement plus démocrate et moins corrompu va plus loin dans l'occidentalisation de la Turquie.

Rien dans la conduite du pays ne permet donc de faire penser à une montée de l'islamisme. Cela indique qu'à ce niveau au moins, il n'y a aucune « peur par rapport à la modernité », l'une des causes profondes de l'islamisme selon Monsieur Benchenane.

## CONCLUSION

Les attentats du 11 mars 2004 à Madrid vont susciter une nouvelle hypersensibilité médiatique vis-à-vis de tout ce qui pourra sembler peu ou prou islamisant. La Turquie, pourtant « Etat de droit démocratique, laïc et social », selon les termes de l'article 2 de sa Constitution, sera donc plus que jamais sous les feux des projecteurs, objet de toutes les suspensions et de toutes les interprétations.

Or, dans ce pays, on ne peut nier qu'on observe une réapparition de l'islam sur le devant de la scène. Mais ce phénomène est avant tout le résultat d'une démocratisation progressive et complexe de la société, permettant à chacun une liberté de conscience plus sereine. Il est également le signe que cet islam n'est plus dangereux, qu'il s'est parfaitement accommodé de la laïcité et que si la quasi totalité de la population est musulmane, une immense majorité d'entre elle ne souhaite pas la réapparition d'un islam politique. Car on a dans ce pays une configuration unique d'un « islam à la turque », diffusé par des intellectuels à la fois croyants et influencés par la culture occidentale. Cette conception pacifique rejette certes les aspects laïcs les plus brutaux du kémalisme, mais ne remet en cause ni l'Etat, ni son régime démocratique. Il est aujourd'hui une référence normalisée de la vie publique.

Il ne faudrait donc pas considérer l'islam turc, plus visible actuellement, au travers du prisme déformant de nos peurs, mais plutôt « faire la différence entre le véritable islam, de tolérance et de paix, et l'islamisme, pathologie perverse et infantile de l'islam <sup>6</sup> ».

D'ailleurs, il apparaît que les conditions du développement d'une telle déviance ne sont pas réunies en Turquie. Les travaux de Monsieur Benchenane, qui nous ont servi de référence, nous montrent en effet clairement que si l'islamisme est un symptôme, les maux à l'origine de ce dernier ne se manifestent qu'à la marge dans ce pays.

A contrario, les facteurs qui contrecarrent ces maux sont très puissants. Ainsi le vote, le diplôme et l'argent, c'est à dire le régime politique, l'éducation et l'économie, sont les trois voies qui ont permis une circulation des élites et une mobilité sociale. Dans les autres pays musulmans, il manque toujours au moins l'une de ces trois voies.

---

<sup>6</sup> La Turquie en Europe, une chance pour l'islam, Henri TINCQ, in Le Monde, 18.12.02

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aucun risque, ni que toutes les questions soient épuisées. En particulier, il reste à s'interroger sur la place à faire à la religion dans l'espace public et sur l'avenir de la laïcité, qui ne peut plus dans la Turquie moderne être conçue selon le mode autoritaire et militarisé nécessaire en 1923. En outre, il y a incontestablement dans le pays des forces qui poussent vers le fondamentalisme. Il faut donc rester vigilant, mais aujourd'hui les raisons d'espérer sont infiniment plus nombreuses que les motifs de crainte.

En conclusion, les dangers d'un radicalisme à Ankara paraissent très réduits et la montée annoncée de l'islamisme s'apparente surtout à un fantasme et à un effet de mode.

Par ailleurs, l'intérêt de la situation actuelle est évident. Ainsi, plutôt que de s'inquiéter du retour des « obscurantistes » au pouvoir, peut-être est-il temps de se dire que la Turquie est un laboratoire où on est en train de démontrer que l'islam peut parfaitement se conjuguer avec la démocratie et les droits de l'Homme. Dans les autres pays musulmans, ceux qui sont à la fois croyants et démocrates observent l'expérience avec intérêt et sont de plus en plus nombreux à soutenir que le défi est réaliste, pour peu que la pensée musulmane soit rénovée et la charia, pur produit de l'histoire, abandonnée.

L'islam turc, surtout s'il est amarré à l'Union européenne, devrait donc servir de référence à tout le monde musulman.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. OUVRAGES

- ATES T., "Atatürk et la laïcité" in Regards sur Atatürk, A ta Turquie, Nancy, 1998.
- LEWIS B., Islam et laïcité : la naissance de la Turquie moderne, Fayard, Paris, 1988.
- VANER S. (sous la dir. de), Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran, L'Harmattan, Paris, 1992.
- DANIEL G., Atatürk : une certaine idée de la Turquie, L'Harmattan, Paris, 2000.
- TOUZANNE J.P., L'islamisme turc, L'Harmattan, Paris, 2001.

### 2. ARTICLES

- BILLION D., "La Turquie à la croisée des chemins", Revue internationale et stratégique, été 1997, n°26, IRIS.
- KRISTIANASEN W., « Ces visages multiples de l'islamisme », Le Monde diplomatique, juillet 1997.
- BENCHENANE M., « Méditerranée : l'islamisme, menace pour les musulmans », Défense nationale, octobre 1997.
- YILMAZ M., "Turquie : la mal aimée", Politique internationale, été 1998, n° 80.
- BENCHENANE M., « Turquie ambiguë », Défense nationale, février 1999.
- MARCOU J., « La laïcité en Turquie : une vieille idée moderne », Confluences méditerranée, printemps 2000, n°33.
- ROULEAU E., « La république des pachas, ce pouvoir si pesant des militaires », Le Monde diplomatique, septembre 2000.
- ABEL O., « Le conflit des mémoires : débris ottomans et Turquie contemporaine », Esprit, janvier 2001.
- DOLAY N., « Turquie : cachez ce voile que je ne saurais voir ... », Courrier international, 2003.

### 3. MEMOIRES

DUTA T., « L'islamisme turc face au kémalisme », CID, avril 2002.

LAVAUX B., « Turquie – Israël : un siècle de relations communes », CID, 2003.

### 4. INTERNET

<http://www.monde-diplomatique.fr>

<http://www.geo-islam.org>

<http://www.BiblioMonde.com>

<http://www.les4vérités.com> (res geopolitica)

<http://www.universalis-edu.com>

<http://www.humanite.press.fr>

<http://www.ifri.org>

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	page 2
INTRODUCTION	page 3
PREMIERE PARTIE : La Turquie, un Etat à part dans le monde musulman	page 6
11. L'absence de complexe lié à l'histoire	page 6
12. L'illusion persistante d'un Etat nation cohérent	page 8
13. Une démocratie laïque et occidentalisée	page 10
DEUXIEME PARTIE : Une réappropriation progressive de l'islam plutôt qu'une émergence de l'islamisme	page 13
21. La « révolution » de 1921 : un choix politique brutal et nécessaire qui a fait disparaître l'islam de la vie publique mais pas des cœurs	page 14
22. Depuis 1921, un compromis entre les élites et le peuple laisse progressivement une culture musulmane complexe s'exprimer à nouveau	page 16
23. Le droit d'expression retrouvé du fait religieux favorise également les tentations islamistes	page 19
TROISIEME PARTIE : Un projet politique turc qui demeure largement étranger à toute influence religieuse	page 21
31. La Turquie ne remet pas en cause son appartenance ancienne au bloc occidental	page 22
32. Le traitement des dossiers « sensibles » n'est pas influencé par la religion	page 24
33. La candidature à l'Union européenne n'a jamais été aussi insistante	page 26

CONCLUSION page 29

BIBLIOGRAPHIE page 31

TABLE DES MATIERES page 33

ANNEXES

Annexe 1 Carte de la Turquie

Annexe 2 Approche de l'islamisme de Monsieur Mustapha BENCHENANE

Annexe 3 Fiche sur le régime politique turc